



Ça Gratte Ma Puce *Huit guitares qui chantent*

Rue Notre Dame, 85
7866 Bois-de-Lessines

contact@cagrattemapuce.be

<http://cagrattemapuce.be>

+32 68 33 57 72

Triodos - BE78 5230 8057 9086

Annexe technique

1. La disposition de la salle

Notre animation fait appel à la complicité du public; il est donc souhaitable que celui-ci soit le plus proche possible de l'emplacement où nous jouons et chantons.

2. La Scène

Un emplacement légèrement surélevé nous conviendra parfaitement (40 à 60 cm de haut) afin que le contact avec le public soit le plus chaleureux possible.

L'espace disponible doit être de 6 mètres de large sur 6 mètres de profondeur. (huit guitares qui chantent, des percussions, ça prend un peu de place !).

Merci de nous confirmer la configuration avec un petit croquis avant la prestation.

Une arrivée de courant 220V sera prévue à proximité de l'espace réservé pour la prestation du groupe.

3. L'éclairage

Nous insistons pour que l'espace qui nous est réservé soit convenablement éclairé, la lumière venant du dessus si possible.

4. **Loge**

Loge.....c'est un grand mot. Dans la mesure du possible, un local sera mis à notre disposition pour nous permettre d'accorder nos instruments et de nous changer avant notre prestation.

5. **La sonorisation**

Nous disposons de l'ensemble du matériel pour la sonorisation de la salle et des retours de scène. Idéalement, l'emplacement des consoles de régie se trouvera entre le milieu et le fond de la salle, mais **jamais, ni sur la scène, ni à côté de la scène.**

Merci de prévoir cet emplacement dans votre organisation de salle. Ainsi qu'une, deux chaises pour les techniciens et une arrivée de courant 220V à cette table. Une «bonne terre» permet d'avoir une bonne qualité de son.

6. **Parking**

Pour le déchargement et chargement du matériel, nous vous demandons de nous laisser l'accès en voiture jusqu'à proximité de la salle (le plus proche possible).

Si besoin, nous pouvons déplacer nos véhicules dès la fin des opérations de déchargement et de rechargement.

7. **Collations.**

Pouvez vous mettre à la disposition des membres du groupe des boissons avant et pendant la prestation.

Une collation (sandwiches ou autres) sera également prévue avant ou après la prestation suivant les modalités d'organisation.

8. **Prestations.**

Notre animation musicale est prévue pour une **durée de deux heures.**

Dans la mesure du possible, nous aimerions disposer de l'emplacement 1 heure 30 avant le début de la prestation, afin de nous permettre d'installer notre matériel de sonorisation, nos guitares et percussions et opérer une balance pour assurer le réglage du son en salle. Si cette organisation n'est pas possible pour vous merci de nous contacter afin de trouver un arrangement.

9. SABAM.

Les frais éventuels de SABAM sont à charge des organisateurs. Si vous le désirez, nous vous communiquerons la liste des morceaux interprétés et leurs auteurs avant ou après la prestation.

10. Cachet.

Le cachet prévu dans les termes du contrat sera payé en liquide au plus tard à la fin de la prestation y compris les frais de déplacement convenus. D'avance, nous vous en sommes reconnaissants.

En cas de désistement deux mois avant la date de la prestation, une indemnité de la moitié du cachet sera due.

11. Plan d'accès

Pour éviter de tourner en rond ou d'arriver à la fin de la soirée, merci de nous envoyer par retour un plan d'accès à la salle dans laquelle nous devons nous rendre pour notre animation ainsi qu'une adresse précise.

12. Votre programme

Nous aimerions recevoir de votre part (une quinzaine de jour avant la date de l'animation) un aperçu du programme des activités que vous proposerez lors de cette journée et/ou week-end afin de savoir dans quelle organisation notre prestation a lieu. D'avance merci.

Pour accord,
(nom, date et signature)